



SAINTE-THÉRÈSE
Ville d'arts, de culture et de savoir

Avis de publication

Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal - Année 2026

AVIS PUBLIC est donné, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, que les séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Sainte-Thérèse pour l'année 2026, se tiendront selon le calendrier suivant :

MOIS	JOUR ET HEURE
Janvier	Lundi 12 janvier 2026, 19 h 30
Février	Lundi 2 février 2026, 19 h 30
Mars	Lundi 2 mars 2026, 19 h 30
Avril	Lundi 13 avril 2026, 19 h 30
Mai	Lundi 4 mai 2026, 19 h 30
Juin	Lundi 1 ^{er} juin 2026, 19 h 30
Juillet	Lundi 6 juillet 2026, 19 h 30
Août	Lundi 3 août 2026, 19 h 30
Septembre	Lundi 14 septembre 2026, 19 h 30
Octobre	Lundi 5 octobre 2026, 19 h 30
Novembre	Lundi 2 novembre 2026, 19h30
Décembre	Lundi 7 décembre 2026, 19 h 30

- QUE le conseil peut cependant décider qu'une séance ordinaire débutera au jour et à l'heure qu'il précise plutôt que conformément au calendrier. Le cas échéant, un nouvel avis public énonçant le changement sera diffusé.
- QUE le maire ou trois membres du conseil municipal peuvent également convoquer une séance extraordinaire du conseil lorsqu'ils le jugent à propos, par ordre verbal ou écrit au greffier de la Ville.

DONNÉ À SAINTE-THÉRÈSE,
Ce 20 novembre 2025

Avis numéro : 2025-110

Philippe Huot
Greffier